

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction ressources et organisation du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée Bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – Fax + 33 (0)3 88 23 56 57 - pas@strasbourg.port.fr).

Séance du Conseil d'administration du 26 mars 2015

Lors de la séance du 26 mars 2015, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Ouverture de la séance – excuses
- 2.- Procès-verbal de la séance du 20 janvier 2015
- 3.- Exercice 2014 – Budget rectificatif d'inventaire
- 4.- Approbation du compte financier 2014
- 5.- Cessions foncières dans le cadre du réaménagement de la rue du péage
- 6.- Régularisation d'une convention avec le Conseil général du Bas-Rhin- gestion, entretien, surveillance des carrefours d'accès de la plateforme portuaire de Lauterbourg depuis la RD 248
- 7.- Rapports d'activité trimestriel et annuel

Pour information au CA du PAS :

APPROBATION PAR LE BUREAU EN DATE DU 13 FEVRIER 2015

- Projet de reprise des activités de la Société SOMES en liquidation judiciaire Société Manutention Transport Service (prise de participation minoritaire du Port autonome – offre de reprise des activités de SOMES)
Approbation des statuts de la société
- A.S.P.A.
Association sportive du Port autonome de Strasbourg et de la Navigation
Subvention de fonctionnement pour l'année 2015

- Admission en non-valeur de 4 créances irrécouvrables (2 notes)
- Entraide Sociale Batelière de Strasbourg
Subvention définitive pour l'année 2015 (frais liés aux opérations de liquidation)

8.- Date de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration est fixée au **18 juin 2015** à STRASBOURG.
